



PROGRAMME INTERNATIONAL POUR LE SUIVI DES ACQUIS DES ÉLÈVES (PISA)

L'ÉQUITÉ DANS L'ÉDUCATION : ÉLIMINER LES BARRIÈRES À LA MOBILITÉ SOCIALE

FRANCE

- **L'équité en éducation signifie que le système éducatif fournit les mêmes chances d'apprendre à tous les élèves.** Par équité, on n'entend pas l'obtention des mêmes résultats éducatifs par tous les élèves, mais plutôt l'absence de lien entre les différences de résultats entre les élèves et le milieu dont ils sont issus ou les facteurs économiques et sociaux sur lesquels ils ne peuvent exercer aucun contrôle. En éducation, l'équité signifie que des élèves issus de milieux socio-économiques différents atteignent des niveaux similaires de performance scolaire et de bien-être social et affectif, et ont la même probabilité d'obtenir un diplôme de l'enseignement post-secondaire.
- **La mobilité sociale** correspond à une évolution du statut socio-économique des personnes entre leur enfance (pendant laquelle leur statut est essentiellement déterminé par celui de leurs parents) et leur vie adulte. On parle de mobilité sociale ascendante quand les élèves nés d'un milieu socio-économique défavorisé atteignent, en tant qu'adultes, un statut social plus élevé que celui de leurs parents.
- Ce rapport identifie **les politiques éducatives et les pratiques qui sont à même de promouvoir l'équité en éducation et la mobilité sociale.** Compte tenu de l'augmentation des inégalités de revenu dans les années récentes, améliorer l'équité en éducation est plus important encore aujourd'hui que dans les décennies précédentes. Améliorer l'équité en éducation est une première étape indispensable vers plus de mobilité sociale.

Faits marquants

- En France, le lien entre milieu social et performance est parmi l'un des plus élevés des pays de l'OCDE. Lors de l'évaluation PISA 2015, environ 20% de la variation de la performance en sciences des élèves en France est associée à des différences de statut socio-économique (13% en moyenne dans les pays de l'OCDE, et 8% en Norvège et en Estonie, qui ont par ailleurs des performances moyennes au-dessus de celle des pays de l'OCDE). L'équité sociale dans les performances en sciences est restée au même niveau en France entre 2006 et 2015 – alors qu'elle a légèrement progressé en moyenne dans les pays de l'OCDE voire nettement dans certains pays comme en Allemagne et aux États-Unis (Graphique 1.1).
- Lors de l'évaluation PISA 2015, la performance moyenne en sciences des élèves issus de milieu socio-économique défavorisé est de 441 points en France, alors qu'il est de 558 points parmi les élèves de milieu socio-économique favorisé. Cet écart de 118 points est l'un des plus élevés des pays de l'OCDE (l'écart moyen dans les pays de l'OCDE est de 88 points – mais il n'est que de 69 points en Estonie). En France, cet écart représente l'équivalent de presque quatre années de scolarité (Tableau 3.1).
- Environ 50% des élèves défavorisés en France sont scolarisés dans des écoles au profil socio-économique également défavorisé. Cette proportion est légèrement supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE, qui est de 48%. En Finlande, pays où cette proportion est la plus faible, seulement 40% des élèves défavorisés fréquentent une école défavorisée. Les conséquences d'être scolarisé dans des établissements défavorisés est particulièrement dommageable pour les élèves défavorisés en France. Les élèves défavorisés qui sont scolarisés dans des écoles dont le profil socio-économique moyen des élèves est plutôt favorisé ont une performance moyenne supérieure de 134 points à ceux qui sont dans des écoles défavorisées (moyenne de l'OCDE : 78 points plus élevé, mais dans des pays ayant une performance moyenne supérieure à la moyenne de l'OCDE - en Finlande, en Norvège et en Pologne - on n'observe pas de différence de performance des élèves défavorisés selon le type d'établissement qu'ils fréquentent ; Graphique 1.1).
- En France, 9% des élèves défavorisés sont « résilients au niveau national », c'est-à-dire que leur performance en sciences est parmi le premier quart des meilleures performances dans leur pays (moyenne de l'OCDE: 11% ; 14% en Estonie et en Finlande). Environ 24% des élèves défavorisés en France atteignent le seuil de compétence scolaire, c'est-à-dire qu'ils ont réussi à atteindre le niveau 3 de compétence dans les trois domaines majeurs de l'enquête PISA : sciences, compréhension de l'écrit et mathématiques (moyenne OCDE : 25% ; Graphique 1.1).
- Environ 31% des élèves défavorisés en France sont « résilients sur le plan social et émotionnel », c'est-à-dire qu'ils se disent satisfaits de leur vie, déclarent éprouver un sentiment d'appartenance à leur école et déclarent ne pas se sentir angoissés par les évaluations. C'est légèrement plus que la moyenne de l'OCDE, qui s'établit à 26% (les pays de l'OCDE où ces proportions sont les plus élevées sont les Pays-Bas, 50%, la Suisse, 43% et la Finlande, 39% ; Graphique 1.2). En France, les élèves défavorisés qui sont résilients sur le plan scolaire sont le plus souvent socialement et émotionnellement résilients (Graphique 3.11).
- En France, 45% des adultes (âgés de 26 à 65) ont atteint un niveau d'éducation plus élevé que leurs parents (moyenne PIAAC : 41% ; 57% en Corée et 55% en Finlande ; Graphique 1.3). Cependant, seulement 17% des adultes avec des parents qui n'ont pas de diplôme du second cycle ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (moyenne PIAAC : 21%),

alors que c'est le cas de 73% des adultes avec des parents diplômés de l'enseignement supérieur (moyenne PIAAC: 67% ; Tableau 2.22).

- En France, les adultes dont les parents sont diplômés de l'enseignement supérieur ont 14 fois plus de chance d'être également diplômés de l'enseignement supérieur que ceux issus de parents avec un niveau d'éducation moins élevé. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, cet écart de chance est de 11 fois plus élevé – mais il n'en est que de 3 fois plus élevé en Nouvelle-Zélande et 4 fois plus élevé au Canada, en Estonie, en Finlande et en Suède (Graphique 1.3).

Les implications des résultats pour l'action publique

- Les politiques et les pratiques visant à fournir les mêmes chances à tous les enfants peuvent être mises en place au niveau de la classe, de l'établissement et du système éducatif dans son ensemble. Les pays doivent prendre en compte la mise en place et le renforcement des politiques et programmes visant à soutenir les élèves défavorisés dans leur apprentissage. Par exemple, les pays peuvent promouvoir un plus grand accès à l'éducation pré-scolaire et d'accueil de la petite enfance, surtout pour les familles défavorisées, car ces programmes fournissent des environnements d'apprentissage plus équitables et aident les enfants à acquérir des compétences sociales et émotionnelles.
- Les pays peuvent aussi se fixer des objectifs ambitieux et suivre les progrès des élèves défavorisés, concentrer des moyens supplémentaires sur ces élèves et réduire leur concentration dans certaines écoles. Ils peuvent aussi développer les capacités des enseignants à identifier les besoins des élèves et à gérer des classes hétérogènes, à promouvoir une meilleure communication entre les parents et les enseignants, et à encourager les parents à s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants. Les enseignants et les écoles peuvent améliorer le bien-être des élèves et créer un environnement propice aux apprentissages en mettant en avant l'importance de la persévérance, de l'effort et d'utiliser des moyens d'apprentissage adéquats, et enfin à encourager les élèves à s'entre-aider, par exemple avec des programmes de tutorat entre pairs.

Pour en savoir plus ...

OCDE (2018), *Equity in Education: Breaking Down Barriers to Social Mobility*, PISA, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264073234-en>

Personnes à contacter :

Andreas Schleicher
Directeur
Direction de l'éducation et des compétences
Andreas.SCHLEICHER@oecd.org

Daniel Salinas
Analyste
Direction de l'éducation et des
compétences
Daniel.SALINAS@oecd.org



Pour plus d'informations sur le Programme international pour le suivi des acquis des élèves, veuillez consulter www.oecd.org/pisa.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des pays membres de l'OCDE.

Ce document ainsi que toute donnée et carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Cet ouvrage est disponible dans le cadre de la licence [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/) (CC BY-NC-SA 3.0 IGO). Pour des informations spécifiques quant à la portée de la licence ou aux termes de celle-ci, ainsi que sur la possible utilisation commerciale du présent ouvrage ou des données issues de l'enquête PISA, veuillez consulter les [Conditions d'utilisation](#) sur le site de l'OCDE.
